Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260612-DEL_2026_172-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 juin 2026

Date de convocation : 03/06/2026 **Date d'affichage :** 03/06/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 40 44

L'an deux mille vingt six, le neuf juin, à 19 Heures 00, à la Sens de Bretagne - salle des loisirs, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, RENAUD Christelle, LAGADEUC Yvan, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, RUBAT Jean-François, LUNEL Roger, GUILBERT Maria, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents :
MORINIERE Clémence

Absents ayant donné pouvoir :
GUERIN Patrice donne procuration à LEBRETON Bruno
GAPIHAN-LORET Guylène donne procuration à FEREY Yves
NGUIE Morgane donne procuration à BOUGEOT Frédéric
COUMAILLEAU Pascal donne procuration à GUILBERT Maria
JOUAULT Claire donne procuration à DUVAL Anne-Laure

Secrétaire de séance : Madame SENTUC Véronique

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260612-DEL_2026_172-DE

N° DEL_2026_172

Objet **Finances**

Budget annexe Ordures ménagères - Compte administratif 2025 - Approbation

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L5211-1,
Considérant qu'en application de l'article L. 2121-14 du CGCT, dans les séances où le compte administratif est débattu, le conseil communautaire élit son président de séance, Isabelle Lavastre a été désignée pour assurer la présidence de séance pour l'examen et la soumission des comptes administratifs tant du budget principal que des budgets annexes à l'approbation de l'assemblée délibérante,

Le Compte Administratif est le document de l'ordonnateur (Président de la Communauté de Communes) qui retrace les dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice. Il détermine le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2025 qui est repris au budget de l'année suivante (exercice budgétaire 2026).

M. Jean-Luc DUBOIS, Président de la communauté de communes, se retire de la séance.

Mme Anne-Laure DUVAL présente le compte administratif 2025 en apportant des commentaires sur les dépenses et les recettes réalisées.

Les résultats de clôture sont les suivants :

	BUDGET ANNEXE – ORDURES MENAGERES			
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		245 206,08		
Opérations de l'exercice	4 035 007,41	3 894 581,75		
Résultat de l'exercice	140 425,66			
RESULTAT CUMULE		**104 780,42**		

	TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		245 206,08
Opérations de l'exercice	4 035 007,41	3 894 581,75
Résultat de l'exercice	140 425,66	
RESULTAT CUMULE		**104 780,42**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**
Pas de participation : 1
DUBOIS Jean-Luc

ADOPTE le compte administratif 2025 du budget annexe « Ordures ménagères » tel que présenté ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260612-DEL_2026_172-DE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 12/06/2026
Le/la secrétaire de séance,
Madame SENTUC Véronique

Le *12/06/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

